



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au : CFPA - 62 rue Pierre de Coubertin F-14000 CAEN

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

Je m'inscris au(x) cours suivant(s) :

*Je refais le cours et paye donc moitié
prix (justificatif exigé). Cocher ici.*

Cours : Dates :

Cours : Dates :

Cours : Dates :

Cours : Dates :

- ✓ Pour s'inscrire à un cours, joindre 50 € d'arrhes **par cours** à l'ordre du CFPA Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée du bulletin d'inscription accompagné des arrhes.
- ✓ En cas d'annulation de la part du stagiaire plus d'une semaine avant le début du cours, les arrhes peuvent être reportées sur un autre cours de son choix dans l'année qui suit le cours prévu initialement et ce une seule fois seulement.
- ✓ Si le stagiaire ne se présente pas au cours ou annule dans la semaine précédent le cours, les arrhes ne sont ni remboursées, ni reportées.
- ✓ En cas d'annulation d'un cours de la part du CFPA, vous serez averti au plus tard dans les 8 jours précédents le cours. Dans ce cas l'intégralité de vos arrhes vous sera remboursé.

J'ai pris connaissance des conditions financières ci-dessus.

Ci-joint un chèque de 50€ par cours (nb de chèques) : ____ chèque(s).

Date :/...../..... **Signature :**



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au : CFPA - 62 rue Pierre de Coubertin F-14000 CAEN

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

Je m'inscris au(x) cours suivant(s) :

*Je refais le cours et paye donc moitié
prix (justificatif exigé). Cocher ici.*

Cours : Dates :

Cours : Dates :

Cours : Dates :

Cours : Dates :

- ✓ Pour s'inscrire à un cours, joindre 50 € d'arrhes **par cours** à l'ordre du CFPA Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée du bulletin d'inscription accompagné des arrhes.
- ✓ En cas d'annulation de la part du stagiaire plus d'une semaine avant le début du cours, les arrhes peuvent être reportées sur un autre cours de son choix dans l'année qui suit le cours prévu initialement et ce une seule fois seulement.
- ✓ Si le stagiaire ne se présente pas au cours ou annule dans la semaine précédent le cours, les arrhes ne sont ni remboursées, ni reportées.
- ✓ En cas d'annulation d'un cours de la part du CFPA, vous serez averti au plus tard dans les 8 jours précédents le cours. Dans ce cas l'intégralité de vos arrhes vous sera remboursé.

J'ai pris connaissance des conditions financières ci-dessus.

Ci-joint un chèque de 50€ par cours (nb de chèques) : ____ chèque(s).

Date :/...../..... **Signature :**